

8830328 A01

PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

DISCOURS DE MICHEL ROCARD
CAMPAGNE POUR LE REFERENDUM
MONTPELLIER
MERCREDI 2 NOVEMBRE 1988

Chers amis,

Voici trente quatre ans, de l'autre côté de la Méditerranée, commençait la guerre coloniale la plus longue, la plus douloureuse, la plus lourde de conséquences intérieures et extérieures que la France ait livrée.

Commençait ? Est-ce que la guerre d'Algérie a vraiment commencé à la Toussaint 1954 ? Ou bien est-ce qu'il ne faut pas plutôt en chercher les racines du côté de Sétif, ou de Guelma, en mai 1945?

A la différence de bien d'autres choses, on sait quand les guerres coloniales s'achèvent, on sait moins souvent quand elles commencent. Ce que l'histoire, et même l'histoire immédiate, nous apprend toujours trop tard, c'est que la longue chaîne des occasions manquées alimente la braise des injustices et des exclusions qui couve, sous la cendre de la domination économique et militaire.

J'appartiens à une génération qui a vécu ce conflit dans le drame et dans la révolte. Dans la révolte, devant l'image que l'on donnait de la France des Droits de l'Homme, souillée par la répression et la torture, empêtrée dans les contradictions insensées d'un pouvoir politique incapable de résister aux groupes de pression, ceux des Borgeaud, des Mayer, des grands coloniaux et ceux d'une faction de colonels !

Dans le drame, devant une jeunesse décimée de part et d'autre de la Méditerranée et à jamais marquée dans sa chair, devant une armée divisée, déchirée, écartelée entre les ordres qu'on lui donnait et sa conscience, devant une grande Nation qui avait proclamé à la face du monde le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et qui se trouvait impuissante à en assurer l'exercice sur son propre territoire !

Parfois, on se prenait à réécrire l'Histoire. Ah, si l'on avait mis en oeuvre le statut élaboré par Léon Blum et Maurice Violette en 1936 ! Ah, si l'on avait retenu la leçon de Charles de Gaulle, à Brazzaville, en 1944 et qui disait : "Dans un territoire où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès, si les hommes sur leur terre natale n'en profitaient pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu, jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. C'est le devoir de la France de faire en sorte qu'il en soit ainsi".

Ou encore, si l'on avait appliqué le statut proposé en 1947 par Edouard Depreux ou si, en 1954, on avait donné à Pierre Mendès France le temps de mener à bien pour l'Algérie ce qu'il avait réussi pour la Tunisie quelques mois auparavant !

Au lieu de celà, la politique du dernier quart d'heure, c'est-à-dire la politique des occasions manquées. Toujours trop peu, toujours trop tard. L'immense gâchis.

Vous avez compris, chers amis, que ce dont je vous parle, c'est aussi de la Nouvelle-Calédonie.

La Nouvelle-Calédonie de 1988 n'a rien à voir avec l'Algérie de 1954. Ni du point de vue du moment, ni du point de vue de l'Histoire, ni du point de vue de l'économie, ni du point de vue de l'équilibre entre les communautés.

Mais il y a malgré tout deux points communs.

Le premier, c'est l'aveuglement d'une fraction de la droite, qui n'a rien appris, ni rien oublié du passé. Toujours à courir après l'événement, choisissant toujours la répression de préférence à la négociation, toujours prête à engager l'armée - à son corps défendant - dans des actions de maintien de l'ordre qui ne sont ni de sa mission, ni de son ressort, toujours à la remorque des boutefeux des guerres néo-coloniales.

Et l'on voudrait que je ne m'indigne point quand j'entends certains de ses chefs annoncer à l'avance que s'ils reviennent au pouvoir, ils pourraient à nouveau parjurer la parole de la France ?

Sans être démentis par leur parti - à l'exception toujours courageuse et lucide de Michel Noir - MM. Juppé et Pons ont, depuis quinze jours, pris une position qui est lourde de menaces. Ils nous ont dit qu'ils ne se sentiraient pas liés par les résultats du référendum, ne serait-ce que sur un point des accords, mais dont chacun sait qu'il est essentiel, et qu'éventuellement, une loi pourrait venir défaire ce que le peuple aura ratifié.

Que signifie cette prise de position ? Elle signifie que dans cinq ans, à la veille des prochaines élections législatives, les institutions, le statut, vont redevenir un enjeu en Nouvelle-Calédonie. Inévitablement, il y aura des tensions, des affrontements, et peut-être à nouveau des violences.

Moi, je ne veux plus qu'il y ait de violences et de morts en Nouvelle-Calédonie. Et, en effet, j'ai élevé le ton, la semaine dernière à l'Assemblée Nationale pour dire ~~NON~~^à l'indifférence et ~~NON~~ à la guerre civile. Ce n'est pas un problème d'image, c'est un problème de conscience et de morale. Certains sauront à l'avenir que le "parler vrai" n'est pas le "parler mou". Il est donc essentiel que le "OUI" au référendum soit suffisamment massif, pour éviter à qui que ce soit la tentation de parjurer à nouveau la parole de la France.

Un second élément conduit à mettre en parallèle, à trente quatre ans de distance, les deux situations. C'est qu'il y a, aujourd'hui, en Nouvelle-Calédonie, un nombre non négligeable de nos concitoyens qui furent, en 1962, ou peu avant, contraints de quitter l'Algérie accédant à l'indépendance.

Et justement parce que j'ai été de cette génération qui a lutté pour le droit à l'autodétermination du peuple algérien, et qui a souffert des conditions de déchirement et de rupture dans lesquelles cela s'est accompli, je n'ai pas voulu que les mêmes hommes et les mêmes femmes revivent, à une génération d'intervalle, les mêmes souffrances, les mêmes deuils et les mêmes drames. Et c'est ici, à Montpellier, en sachant la réson~~ance~~ particulière de ces propos, que j'ai tenu à le dire.

Quelle était à cet égard, jusqu'à la signature des accords de Matignon, la position du FLNKS ? Elle consistait à vouloir limiter la participation à un scrutin d'autodétermination, aux seuls Canaques ainsi qu'aux européens dont un parent au moins avait vécu en Nouvelle-Calédonie - c'était la notion de "victimes de l'histoire".

Cette position était inacceptable pour le RPCR et, si elle avait été maintenue, il n'y aurait pas eu d'accord.

Mais elle n'était pas davantage recevable pour le Gouvernement, et ceci pour au moins trois raisons :

- la première, d'ordre constitutionnel, est que le droit de vote ne peut se distinguer en fonction d'une appartenance ethnique : et je n'étais pas prêt à concéder - fut-ce au nom de l'Histoire - ce que je refuse au régime Sud-africain ou au Front National ;
- la seconde, d'ordre politique, avait été exprimée par François Mitterrand, dans sa "Lettre à tous les Français", quant il écrivait : "l'antériorité des Canaques sur leur sol ne suffit pas seule à fonder le droit" ;

- la troisième, d'ordre éthique, enfin, parce que je ne me voyais pas dire, à ceux de nos compatriotes qui s'étaient réinstallés en Nouvelle-Calédonie, après l'indépendance de l'Algérie, qu'ils ne pourraient pas, une fois encore, une fois de trop, se prononcer au moment du scrutin d'autodétermination de 1998 : on ne porte pas remède à une longue histoire d'exclusions et d'injustices en créant d'autres injustices et de nouvelles exclusions !

Au terme de longues et difficiles négociations, un compromis a été trouvé.

Ce compromis respecte les principes fondamentaux de notre constitution et tranche plus de dix ans de controverses sur le territoire, en reconnaissant à tous ceux qui y vivent actuellement le droit de se prononcer, en 1998, sur son avenir.

Il apporte aussi aux Mélanésiens la garantie que des modifications statutaires, comme en 1958, ou des politiques artificielles d'immigration, comme en 1972, ne viendront pas détruire les équilibres naturels résultant de la démographie, et qui permettront aux Mélanésiens d'être, en 1998, majoritaires dans le corps électoral.

Majorité des Mélanésiens dans le corps électoral ne signifie pas majorité indépendantiste. Il y a des Canaques partisans du maintien de la Calédonie dans la République comme il y a des Caldoches partisans de l'indépendance.

Et justement, ce que la période des dix ans qui s'ouvre apporte de fondamentalement nouveau, c'est qu'il ne s'agit plus de vaincre, mais de convaincre. Ces dix ans ne sont pas un répit, ils sont un défi.

Le défi d'une décolonisation réussie dans le cadre des institutions de la République Française. Le défi de l'égalité des chances, le défi du partage après celui du pardon.

Voilà le sens de l'équilibre accepté par Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou à propos de la définition du corps électoral de 1998.

Cet équilibre consacre un progrès exceptionnel de tolérance et de reconnaissance de l'autre. Il est la main tendue à l'avenir dans dix ans, prolongeant la poignée de mains des accords de Matignon.

Et aujourd'hui, MM. Pons et Juppé voudraient laisser planer la menace que dans cinq ans, on pourrait à nouveau fouler aux pieds l'engagement solennel de la Nation, provoquer de nouveaux troubles, là où il a fallu autant de mal, tant de patience et de peine, pour ramener la paix ! Il n'est pas acceptable d'entretenir ainsi une incertitude permanente sur l'avenir !

Et moi, je ne l'accepte pas.

Et vous, par un effort de chaque heure et de chaque jour jusqu'au 6 Novembre, pour que le "OUI" soit le plus massif possible, vous ne le permettrez pas !

La poignée de mains de Jean-Marie Tjibaou et de Jacques Lafleur, il y a quatre mois, s'est mise en travers du chemin qui conduisait la Nouvelle-Calédonie au bord de la guerre civile.

Votre geste de fraternité, le 6 novembre, se mettra en travers du chemin des propagateurs de division et de discorde.

Ce qui est en jeu, mes chers amis, et au-delà de vous, vous tous, mes chers compatriotes, c'est la parole de la France.

Avez-vous remarqué, samedi soir à la télévision, dans le dialogue passionné entre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, à quel point le référendum, les dix ans de paix et de stabilité, le respect des engagements pris, formaient un tout indissociable ?

"La Nouvelle-Calédonie compte beaucoup sur ses compatriotes métropolitains pour l'aider à se redresser" a dit Jacques Lafleur en appelant "à voter OUI, à faire ce pas en avant qui a déjà donné des résultats". Jean-Marie Tjibaou a, de son côté, souhaité "le soutien massif de la Nation aux accords de Matignon pour créer les conditions pour qu'on construise définitivement la paix" en Nouvelle-Calédonie.

Dix minutes pour voter le 6 Novembre pour dix ans de stabilité en Nouvelle-Calédonie : qui peut, en son âme et conscience, le leur refuser ?

C'est de vous, mes chers compatriotes, que cela dépend. Le 6 Novembre, votre voix sera celle de la France. Elle seule peut, par sa force et sa puissance, effacer la méfiance et les incompréhensions, les exclusions et les injustices.

Méfiance entre les Communautés, incompréhension entre les forces politique, méfiance aussi envers l'Etat.

Quand au cours de la longue nuit de négociation des accords de Matignon, Jean-Marie Tjibaou m'a regardé les yeux dans les yeux, et qu'il m'a dit avec un mélange de tristesse et de gravité : "Je peux avoir confiance en vous, en tant qu'homme, Monsieur le Premier Ministre, je n'ai plus confiance en l'Etat", que pouvais-je lui répondre ?

Et quand Jacques Lafleur a ajouté, avec une amertume que cachait mal une pointe d'ironie : "Moi aussi, vous savez, j'ai été souvent trompé", que pouvais-je lui répondre ?

Que pouvais-je leur répondre, moi qui savais qu'en 1963, l'Etat avait unilatéralement renié l'engagement pris, en 1958, au nom du Général de Gaulle, que la Nouvelle-Calédonie conserverait son statut d'autonomie interne ?

Que pouvais-je leur répondre, moi qui, après le Président de la République et avec tant d'autres, avais mis en garde en 1986, le gouvernement de Jacques Chirac contre l'abrogation du statut Pisani, statut qui avait jeté les bases d'un développement plus équilibré du territoire et qui avait créé les possibilités, pour chaque communauté, d'affirmer son identité et son authenticité ?

Oui, à deux reprises, en 1963 et en 1986, on avait renié la parole de la France ! Et comment leur apporter la garantie que les engagements que je pouvais être amené à prendre, moi, le Premier Ministre, au nom de l'Etat et au nom de la France, ne seraient pas un jour au l'autre remis en cause ?

Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou se sont mis d'accord pour construire un avenir plus équitable, où chaque communauté aura sa place, et pour que, pendant dix ans, on ne s'affronte plus sur les questions institutionnelles mais pour qu'au contraire, chacun s'attelle au développement économique du territoire.

Oui, voilà pourquoi, chers amis, le recours au référendum a été nécessaire. Parce que si la parole de l'Etat était suspecte, on pouvait en appeler directement au peuple de France . Parce que le référendum était la condition de la confiance retrouvée. Et que sans confiance, il n'y avait pas de retour à la paix en Nouvelle-Calédonie.

Le référendum, c'est la paix.

Le référendum, c'est la confiance et la stabilité.

Le référendum, c'est la parole de la France.

Le 6 Novembre, les Français et les Françaises ne sont pas appelés à se prononcer pour ou contre l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Ce sont les Néo-Calédoniens, les premiers intéressés, qui le feront dans dix ans.

Pourquoi dix ans ? Parce qu'il faut donner du temps au temps pour apaiser les anciennes passions, pour supprimer les causes de la violence, pour construire l'avenir.

D'où naît la violence, sinon des injustices et des exclusions ? Et qu'est-ce que l'Histoire de la Nouvelle-Calédonie depuis trente cinq ans que le Contre-amiral FEBVRIER-DESPOINTES en a pris possession au nom de la France, sinon une longue litanie d'exclusions et d'injustices ?

Le passé est le passé. Il ne sert à rien de juger l'Histoire. Mais faisons au moins en sorte de ne pas ignorer ses enseignements pour ne pas en reproduire les souffrances et les drames.

Qu'ont-ils à nous dire, ceux qui se drapent si volontiers et si abusivement dans les plis du drapeau, sur le fait qu'après cent trente cinq ans de présence française en Nouvelle-Calédonie, on compte sur les doigts de la main, les médecins, les avocats, les ingénieurs, les juges, les haut-fonctionnaires, les chefs d'entreprise d'origine mélanésienne, alors que la communauté canaque représente près de la moitié de la population ?

Qu'ont-ils à nous dire, et surtout qu'ont-ils à dire, à ces éleveurs caldoches, les broussards comme on les appelle, ~~qui~~ vivent à des centaines de kilomètres de Nouméa dans des conditions à peine plus enviables que celles des canaques dans leurs tribus, parce que trop longtemps, comme on me l'a dit là-bas, "l'argent s'est arrêté à Nouméa" ?

Dix ans seront-ils suffisants pour assurer la formation des hommes, sans laquelle il n'y a pas de vraie liberté, et pour rééquilibrer le développement du territoire, sans lequel il n'y a pas de véritable égalité des chances ? Ces dix ans ne doivent pas être un répit, mais un défi, un défi pour construire un avenir pacifique, une économie plus forte, une société plus juste.

C'est aussi de cette expérience de dix ans que dépendront les conditions de la présence dans le Pacifique Sud.

La France est une des rares anciennes puissances coloniales qui ait gardé des liens étroits et vivaces de coopération avec les pays qui étaient autrefois ses anciennes colonies. Elle leur doit une partie de son rayonnement et de son influence dans le monde.

Elle doit aussi à ses départements et Territoires d'Outre-Mer d'être présente au voisinage de quatre continents sur cinq et sur des océans qui sont les grandes voies d'échange, qui dessinent l'avenir du vingt et unième siècle.

M. Chirac, qui a cru pouvoir écrire que le processus de paix pourrait "créer un précédent pour d'autres minorités séparatistes", a-t-il seulement remarqué que la quasi-totalité des parlementaires des Départements et Territoires d'Outre-Mer, trente-trois sur trente-cinq, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, appellent à voter "OUI" le 6 novembre ?

Ces parlementaires savent au contraire que plus l'image de la France Outre-Mer sera celle d'une décolonisation efficace et réussie, du respect de la dignité de toutes les communautés, de l'émancipation économique, sociale et culturelle, plus la France sera forte, présente et respectée.

La politique menée hier nous faisait montrer du doigt sur la scène internationale. Loin d'encourager notre présence, loin d'accepter notre influence, les Etats du Pacifique rejetaient en nous le fauteur d'instabilité et de désordres dans la zone. Chaque année, la France était condamnée par les Nations-Unies.

Aujourd'hui, nous avons retrouvé notre vrai visage, notre audience et notre place. On encourage la réconciliation menée à bien en Nouvelle-Calédonie.

On recherche la coopération scientifique, technique, économique avec notre pays. Et j'ai au moins la certitude que l'an prochain, au jour du deux centième anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, on respectera, aux Nations-Unies, le passé, le présent et le futur de la France dans le Pacifique Sud.

Pour des raisons diplomatiques, stratégiques et économiques, je suis personnellement et profondément attaché à la présence de la France dans le Pacifique Sud. Je l'ai dit à Jacques Lafleur et à Jean-Marie Tjibaou dès le premier jour où je les ai rencontrés. Je l'ai répété publiquement en Nouvelle-Calédonie, à Nouméa et à Poindimie. Chacun connaît mon sentiment personnel à cet égard.

Les Néo-Calédoniens feront leur choix dans dix ans. Et je leur ai dit, avec la même détermination, que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir et tout ce qui est de mon devoir pour ce que choix puisse avoir lieu librement, loyalement, équitablement.

La seule chose dont je sois sûr à l'avance, c'est que ce n'est pas en organisant l'indifférence de nos compatriotes de métropole à l'égard de la Nouvelle-Calédonie, qu'on agit pour le rayonnement de la France dans le Pacifique Sud. Ce n'est pas par la force et la violence qui ont endeuillé Ouvéa, qu'on maintiendra à 20.000 km de la métropole la présence de la France.

Quelques jours à peine avant ma prise de fonctions, la Nouvelle-Calédonie était sur le point de basculer dans la guerre civile. A Ouvéa, l'engrenage des affrontements avait fait vingt-cinq morts, six dans les rangs des Forces Armées et de la Gendarmerie, et dix-neuf Mélanésien.

L'engrenage des affrontements, la fatalité de la haine, le mécanisme du désespoir, la logique de l'absurde.

Huit mille soldats, gendarmes, et C.R.S. avaient été mobilisés sur le territoire. Huit mille pour 160.000 habitants : un pour vingt personnes. Le gouvernement de l'époque avait entraîné l'armée dans une guerre intestine.

Et malgré ce quadrillage effarant, partout l'insécurité, des hommes et des femmes jetés en prison, des maisons incendiées et des cases brûlées, les fruits du travail et de la peine des hommes ruinés - et pourquoi ? pour rien. Rien d'autre que l'ivresse de la violence qui appelle la violence ! Que le poison de la haine qui nourrit la haine !

Et à ceux qui nous parlent aujourd'hui de "non-participation", comment ne pas dire : mais c'est alors qu'il fallait vous abstenir ! c'est alors qu'il fallait écouter les voix qui, dans vos propres rangs, vous suppliaient d'éviter la provocation consistant à mettre en oeuvre le statut Pons au moment même de l'élection Présidentielle ! C'est alors qu'il fallait accorder au dialogue, au partage, à la négociation les vertus que vous leur découvrez aujourd'hui !

Au lendemain du 6 Novembre, la Nouvelle-Calédonie disposera pour la première fois d'institutions qui n'auront pas été décidées depuis Paris, imposées aux uns ou aux autres, mais qui résulteront d'une négociation directe entre les représentants des principales familles politiques et les principales communautés du territoire.

Le statut de la Nouvelle-Calédonie pour les dix ans qui viennent ne portera ni le nom de Louis Le PENSEC, ni le mien. Il sera celui de la réconciliation scellée par les accords de Matignon.

Sans doute, c'est un Premier Ministre socialiste qui a créé les conditions de cette réconciliation, qui a négocié ces accords, qui a ramené la paix civile sur le territoire. Et rarement autant qu'il y a quatre mois, je n'ai senti d'harmonie plus intime entre ma conviction de socialiste et les devoirs de ma fonction.

Mais le 6 Novembre, le Président de la République n'appelle pas les Français à lui apporter leur confiance, pas plus qu'au Premier Ministre, au gouvernement ou au Parti Socialiste.

C'est aux Néo-Calédoniens directement et personnellement que nous témoignerons notre confiance, pour appliquer ces accords qu'ils ont négociés, signés et voulus pour garantir la paix civile.

C'est pour eux qui nous le demandent qu'il faut un "OUI" massif le
6 Novembre.

Pour la Paix.

Pour la Nouvelle-Calédonie réconciliée.

Pour l'image de la France, à nos propres yeux et à ceux du monde.

Oui à la paix civile !

Oui à la Nouvelle-Calédonie !

Oui à la République et à la France !

883 0328 B04

D I S C O U R S

DE MICHEL ROCARD

CAMPAGNE POUR LE REFERENDUM

LILLE

VENDREDI 4 NOVEMBRE 1988

Chers Amis,

C'était à peine il y a quatre mois, presque jour pour jour.

A l'Hôtel Matignon, de part et d'autre d'une longue table, il y avait la délégation du FLNKS, conduite par Jean-Marie TJIBAOU, et celle de RCPR, avec à sa tête le Député Jacques LAFLEUR.

L'atmosphère était grave. Les mots échangés semblaient venir du fond du temps, ils étaient pétris de chair et d'âme, lourds de souffrance et d'inquiétude, mais ils disaient aussi l'espérance.

Entre les murs dorés des palais de la République, sous les lustres et les lambris, comme il était présent, cet archipel lointain du Pacifique, comme elle était vivante, cette terre baignée par le soleil et la mer de l'océan !

./.

Et je voudrais que ce soir, la Nouvelle-Calédonie, comme il y a quatre mois, soit un peu présente à vos esprits et à vos coeurs.

Je sais bien que la Nouvelle-Calédonie, pour beaucoup de nos concitoyens, c'est bien loin, loin de leur propre région, loin de leurs soucis quotidiens, d'emploi, de logement et de pouvoir d'achat. Je sais également que beaucoup ont le sentiment, puisque l'accord est fait, qu'on les dérange pour rien.

Mais à ceux-là, je veux dire, avec gravité, que dans la longue histoire de la décolonisation, si souvent dramatique, les problèmes n'ont paru très proches que lorsqu'il était trop tard pour les régler convenablement.

Puisse la Nouvelle-Calédonie ne pas envahir à nouveau les préoccupations quotidiennes de nos compatriotes métropolitains comme il y a six mois ! qu'elle reste proche par la pensée et par le coeur suffira bien assez à réussir l'entreprise de réconciliation.

Quelques jours avant ma prise de fonctions, la Nouvelle-Calédonie était sur le point de basculer dans la guerre civile. A OUEA, l'engrenage des affrontements avait fait vingt-cinq morts, six dans les rangs des forces armées et de la gendarmerie, et dix-neuf mélanésien.

L'engrenage des affrontements, la fatalité de la haine, le mécanisme du désespoir, la logique de l'absurde.

Huit mille soldats, gendarmes, et CRS avaient été mobilisés sur le Territoire. Huit mille pour 160 000 habitants : un pour vingt personnes. Le Gouvernement de l'époque avait entraîné l'armée - à son corps défendant je le sais - dans des opérations de maintien de l'ordre qui ne sont ni de son ressort ni de sa mission.

Et malgré ce quadrillage effarant, partout des barrages, partout l'insécurité, des hommes et des femmes jetés en prison, des maisons incendiées et des cases brûlées, les fruits du travail et de la peine des hommes ruinés - et pour quoi ? pour rien.

Rien d'autre que l'ivresse de la violence qui appelle la violence ! que le poison de la haine qui nourrit la haine !

Et je sais que tout près d'ici, à VILLENEUVE D'ASCQ, il y a des familles qui sont dans la peine. Il y a des femmes qui pleurent encore un mari, des enfants qui n'ont pas oublié leur père, gendarme à la brigade de FAYAQUE sur l'Ile d'OUVEA.

Et je sais aussi que très loin d'ici, à 20000 km, sur l'Ile d'OUVEA, d'autres femmes, d'autres enfants pleurent qui un mari, qui un père, qui un frère.

Je m'incline avec tristesse et respect devant la mémoire des gendarmes assassinés, alors qu'ils remplissaient leur mission de soldats de la loi.

Mais je n'entrerais pas dans la polémique lancée ici ou là et qui vise à établir une comptabilité macabre, comme si il y avait de bons morts et de mauvais morts, comme si le sang ne coulait pas toujours rouge, quelle que soit la couleur de la peau.

L'amnistie n'est pas l'oubli. Elle est un geste de pardon, pour que la vie reprenne et continue, pour que la réconciliation puisse l'emporter sur la violence et l'affrontement, pour que la paix, de nouveau, ait ses chances.

Elle ne rendra la vie à personne - ni aux gendarmes ni aux militaires tués, ni à leurs meurtriers abattus lors de la libération des otages.

Elle ne fera pas davantage oublier le verdict du procès de HIENGHENE, où les responsables de la mort de dix canaques - parmi lesquels deux frères de Jean-Marie TJIBAOU - furent arrêtés, jugés et acquittés. Elle n'absoudra pas davantage le ou les assassins du jeune caldoche Yves TUAL, tué en 1985.

L'amnistie est justement là pour que l'histoire de la Nouvelle-Calédonie ne commence plus par la longue litanie des douleurs et des deuils. Et si elle ne s'étend pas aux auteurs directs des crimes d'assassinat qui, même remis en liberté provisoire, resteront inculpés et seront jugés conformément à la loi, il faut que pour le reste, elle contribue à ramener la paix des esprits et des coeurs.

Je ne me rangerai jamais, quant à moi, dans les rangs de ceux qui se servent des morts pour salir les vivants.

Mais, je ne veux plus qu'il y ait de violences et de morts en Nouvelle-Calédonie. Et je ne veux pas que, d'ici quelques années, nos compatriotes ne se sentent plus massivement concernés par la Nouvelle-Calédonie parce qu'il faudrait rajouter une ligne et des noms, sur trop de monuments aux morts dans trop de nos cités et nos villages !

Aussi, ce contre quoi j'ai élevé le ton ces derniers jours, ce n'est pas contre l'abstention, car chacun a droit à son opinion, même s' en démocratie, dans la vie politique comme dans beaucoup d'autres domaines, les absents ont toujours tort.

Ce contre quoi je suis indigné, c'est contre "la tentation du parjure".

Je suis en effet certain que ceux qui ont assisté à l'échange télévisé réalisé par TF 1 samedi dernier entre Jean-Marie TJIBAOU et Jacques LAFLEUR ont mesuré ce qui est en jeu à travers ce référendum : la confiance que l'on peut avoir, en Nouvelle-Calédonie, en la parole de la France.

Le FLNKS s'est engagé. Le RPCR s'est engagé. Le Gouvernement s'est engagé. Mais naturellement, aucun Gouvernement ne peut être assuré de durer dix ans. Aussi, après certaine déclaration récente, on comprendra que les partenaires de l'accord s'inquiètent de ce qui adviendra durant cette période.

Sans être démentis par leur parti - à l'exception toujours courageuse et lucide de Michel NOIR - MM. JUPPE et PONS ont en effet, depuis quinze jours, pris une position qui est lourde de menaces. Ils nous ont dit qu'ils ne se sentiraient pas liés par les résultats du référendum, ne serait-ce que sur un point des accords, mais dont chacun sait qu'il est essentiel, et qu'éventuellement, une loi pourrait venir défaire ce que le peuple aura ratifié.

Que signifie cette prise de position ? Elle signifie que dans cinq ans, à la veille des prochaines élections législatives, les institutions, le statut, vont redevenir un enjeu en Nouvelle-Calédonie. Inévitablement, il y aura des tensions, des affrontements, et peut être à nouveau des violences.

- 7 -

Ainsi, six mois après OUEA, MM. PONS et JUPPE voudraient laisser planer le doute que dans cinq ans, on pourrait à nouveau fouler aux pieds l'engagement solennel de la Nation, provoquer de nouveaux troubles, là où il a fallu tant de mal, tant de patience et de peine, pour ramener la paix ! Il n'est pas acceptable d'entretenir ainsi une incertitude permanente sur l'avenir !

Moi, je ne l'accepte pas.

Et vous, par un effort de chaque heure et de chaque jour, jusqu'au 6 Novembre, pour que le "OUI" soit le plus massif possible, vous ne le permettrez pas !

La poignée de mains de Jean-Marie TJIBAOU et de Jacques LAFLEUR, il y a quatre mois, s'est mise en travers du chemin qui conduisait la Nouvelle-Calédonie au bord de la guerre civile.

Votre geste de fraternité, le 6 Novembre, se mettra en travers du chemin des propagateurs de division et de discorde.

Pourtant, il y a quatre mois, à l'Hôtel Matignon, comme il était profond le fossé de la méfiance et des incompréhensions accumulées, séparant les deux délégations de part et d'autre de la longue table des négociations.

Méfiance entre les communautés, incompréhension entre les forces politiques, méfiance aussi envers l'Etat.

Quand Jean-Marie TJIBAOU m'a regardé les yeux dans les yeux, et qu'il m'a dit avec un mélange de tristesse et de gravité : "je peux avoir confiance en vous, en tant qu'homme, Monsieur le Premier Ministre, je n'ai plus confiance en l'Etat", que pouvais-je lui répondre ?

Et quand Jacques LAFLEUR a ajouté, avec une amertume que cachait mal une pointe d'ironie, "moi aussi, vous savez, j'ai été souvent trompé", que pouvais-je lui répondre ?

Que pouvais-je leur répondre, moi qui savais qu'en 1963, l'Etat avait unilatéralement renié l'engagement pris, en 1958, au nom du Général de GAULLE, que la Nouvelle-Calédonie conserverait son statut d'autonomie interne !

Que pouvais-je leur répondre, moi, qui, après le Président de la République et avec tant d'autres, avais mis en garde en 1986, le Gouvernement de Jacques CHIRAC contre l'abrogation du statut PISANI, qui avait jeté les bases d'un développement plus équilibré du Territoire et crée les possibilités, pour chaque communauté, d'affirmer son identité et son authenticité.

Oui, à deux reprises, en 1963 et en 1986 ont avait renié la parole de la France ! Et comment leur apporter la garantie que les engagements que je pouvais être amené à prendre, moi, le Premier Ministre, au nom de l'Etat et au nom de la France, ne seraient pas un jour ou l'autre remis en cause ?

Aussi, à ceux qui disent aujourd'hui : "mais puisqu'il y a eu ces accords, à quoi bon le référendum ! : à ceux qui croient soupçonner, en dépit des précautions que le Chef de l'Etat et moi-même y avons mis, une opération de politique intérieure, je n'ai qu'une chose à répondre, simple et vérifiable par tous : le référendum est un des éléments essentiels des accords de Matignon.

"La période intermédiaire, qui prendra effet dès la promulgation de la loi sur l'administration directe du Territoire par l'Etat, sera mise à profit pour l'élaboration des dispositions définitives du projet de loi consacrant le nouvel équilibre géographique, institutionnel, économique et social du Territoire, élaboré à partir des principes énoncés dans le présent document" disent les accords de Matignon.

Et ils ajoutent :

"dès le début de la session parlementaire d'automne, le Gouvernement proposera à Monsieur le Président de la République, conformément à l'article 11 de la Constitution, de soumettre ce projet de loi à la ratification du peuple français par voie de référendum".

Ce texte porte ma signature, celle de M. Jacques LAFLEUR, de M. Jean-Marie TJIBAOU et de leurs délégations respectives.

Voilà pourquoi, comme l'a dit le Président de la République, "sans le référendum, il n'y aurait pas eu l'accord".

Parce que si la parole de l'Etat était suspecte, on pouvait en appeler directement au peuple de France : Parce que le référendum était la condition de la confiance retrouvée. Et que sans confiance, il n'y avait pas de retour à la paix en Nouvelle-Calédonie.

Le référendum, c'est la paix.

Le référendum, c'est la confiance et la stabilité.

Le référendum, c'est la parole de la France.

Le 6 Novembre, les Français et les Françaises ne sont pas appelés à se prononcer pour ou contre l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Ce sont les Néo-Calédoniens, les premiers intéressés, qui le feront dans dix ans.

Pourquoi dix ans ? Parce qu'il faut donner du temps au temps pour apaiser les anciennes passions, pour supprimer les causes de la violence, pour construire l'avenir.

D'où naît la violence, sinon des injustices et des exclusions ? Et qu'est-ce que l'Histoire de la Nouvelle-Calédonie depuis trente cinq ans que le Contre-amiral FEBVRIER-DESPOINTES en a pris possession au nom de la France, sinon une longue litanie d'exclusions et d'injustices ?

Le passé est le passé. Il ne sert à rien de juger l'Histoire. Mais faisons au moins en sorte de ne pas ignorer ses enseignements pour ne pas en reproduire les souffrances et les drames.

Qu'ont-ils à nous dire, ceux qui se drapent si volontiers et si abusivement dans les plis du drapeau, sur le fait qu'après cent trente cinq ans de présence française en Nouvelle-Calédonie, on compte sur les doigts de la main, les médecins, les avocats, les ingénieurs, les juges, les haut-fonctionnaires, les chefs d'entreprise d'origine mélanésienne, alors que la communauté canaque représente près de la moitié de la population ?

Qu'ont-ils à nous dire, et surtout qu'ont-ils à dire, à ces éleveurs caldoches, les broussards comme on les appelle, qui vivent à des centaines de kilomètres de Nouméa dans des conditions à peine plus enviables que celles des canaques dans leurs tribus, parce que trop longtemps, comme on me l'a dit là-bas, "l'argent s'est arrêté à Nouméa" ?

Dix ans seront-ils suffisants pour assurer la formation des hommes, sans laquelle il n'y a pas de vraie liberté, et pour rééquilibrer le développement du territoire, sans lequel il n'y a pas de véritable égalité des chances ? Ces dix ans ne doivent pas être un répit, mais un défi, un défi pour construire un avenir pacifique, une économie plus forte, une société plus juste.

C'est aussi de cette expérience de dix ans que dépendront les conditions de la présence dans le Pacifique Sud.

La France est une des rares anciennes puissances coloniales qui ait gardé des liens étroits et vivaces de coopération avec les pays qui étaient autrefois ses anciennes colonies. Elle leur doit une partie de son rayonnement et de son influence dans le monde.

Elle doit aussi à ses départements et Territoires d'Outre-Mer d'être présente au voisinage de quatre continents sur cinq et sur des océans qui sont les grandes voies d'échange, qui dessinent l'avenir du vingt et unième siècle.

M. Chirac, qui a cru pouvoir écrire que le processus de paix pourrait "créer un précédent pour d'autres minorités séparatistes", a-t-il seulement remarqué que la quasi-totalité des parlementaires des Départements et Territoires d'Outre-Mer, trente-trois sur trente-cinq, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, appellent à voter "OUI" le 6 novembre ?

Ces parlementaires savent au contraire que plus l'image de la France Outre-Mer sera celle d'une décolonisation efficace et réussie, du respect de la dignité de toutes les communautés, de l'émancipation économique, sociale et culturelle, plus la France sera forte, présente et respectée.

La politique menée hier nous faisait montrer du doigt sur la scène internationale. Loin d'encourager notre présence, loin d'accepter notre influence, les Etats du Pacifique rejetaient en nous le fauteur d'instabilité et de désordres dans la zone. Chaque année, la France était condamnée par les Nations-Unies.

Aujourd'hui, nous avons retrouvé notre vrai visage, notre audience et notre place. On encourage la réconciliation menée à bien en Nouvelle-Calédonie.

On recherche la coopération scientifique, technique, économique avec notre pays. Et j'ai au moins la certitude que l'an prochain, au jour du deux centième anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, on respectera, aux Nations-Unies, le passé, le présent et le futur de la France dans le Pacifique Sud.

Pour des raisons diplomatiques, stratégiques et économiques, je suis personnellement et profondément attaché à la présence de la France dans le Pacifique Sud. Je l'ai dit à Jacques Lafleur et à Jean-Marie Tjibaou dès le premier jour où je les ai rencontrés. Je l'ai répété publiquement en Nouvelle-Calédonie, à Nouméa et à Poindimie. Chacun connaît mon sentiment personnel à cet égard.

Les Néo-Calédoniens feront leur choix dans dix ans. Et je leur ai dit, avec la même détermination, que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir et tout ce qui est de mon devoir pour ce que choix puisse avoir lieu librement, loyalement, équitablement.

La seule chose dont je sois sûr à l'avance, c'est que ce n'est pas en organisant l'indifférence de nos compatriotes de métropole à l'égard de la Nouvelle-Calédonie, qu'on agit pour le rayonnement de la France dans le Pacifique Sud. Ce n'est pas par la force et la violence qui ont endeuillé Ouvéa, qu'on maintiendra à 20.000 km de la métropole la présence de la France.

C'est le 7 Novembre, qu'en fin de compte, tout va vraiment commencer. Pour la première fois, la Nouvelle-Calédonie disposera d'institutions qui n'auront pas été décidées depuis PARIS, imposées aux uns ou aux autres, mais qui résulteront d'une négociation directe entre les représentants des principales familles politiques et des principales communautés du Territoire.

Le statut de la Nouvelle-Calédonie pour les dix ans qui viennent ne portera ni le nom de Louis LE PENSEC, ni le mien. Il sera celui de la réconciliation scellée par les accords de Matignon.

Jacques LAFLEUR et Jean-Marie TJIBAOU se sont mis d'accord pour construire un avenir plus équitable, où chaque communauté aura sa place, et pour que, pendant dix ans, on ne s'affronte plus sur les questions institutionnelles mais pour qu'au contraire, chacun s'attelle au développement économique du Territoire.

Le défi d'une décolonisation réussie dans le cadre des institutions de la République Française. Le défi de l'égalité des chances, le défi du partage après celui du pardon.

Cet équilibre consacre un progrès exceptionnel de tolérance et de reconnaissance de l'autre. Il est la main tendue à l'avenir, dans dix ans, prolongeant la poignée de mains des accords de Matignon.

"La Nouvelle-Calédonie compte beaucoup sur ses compatriotes métropolitains pour l'aider à se redresser" à dit Jacques LAFLEUR en appelant "à voter OUI, à faire ce pas en avant qui a déjà donné des résultats". Jean-Marie TJIBAOU, de son côté, souhaité "le soutien massif de la Nation aux accords de Matignon pour créer les conditions pour qu'on construise définitivement la paix" en Nouvelle-Calédonie.

Dix minutes pour voter le 6 Novembre pour dix ans et plus de stabilité, de justice et de paix civile, en Nouvelle-Calédonie : qui peut, en son âme et conscience, le leur refuser ?

C'est de vous, mes Chers Compatriotes, que cela dépend. Le 6 Novembre, votre voix sera celle de la France. Elle seule peut, par sa force et sa puissance, effacer la méfiance et les incompréhensions, les exclusions et les injustices.

Sans doute, c'est un Premier Ministre socialiste qui a créé les conditions de cette réconciliation, qui a négocié des accords, qui a ramené la paix civile sur le Territoire. Et rarement autant qu'il y a quatre mois, je n'ai senti d'harmonie plus intime entre ma conviction de socialiste et les devoirs de ma fonction.

Mais le 6 Novembre, le Président de la République n'appelle pas les Français à lui apporter leur confiance, pas plus qu'au Premier Ministre, au Gouvernement ou au Parti Socialiste. Comme l'a répété ce soir le Président de la République, ni en Nouvelle-Calédonie, ni en Métropole, il n'y aura de vainqueurs ou de vaincus.

C'est aux Néo-Calédoniens directement et personnellement que nous témoignerons notre confiance, pour appliquer ces accords qu'ils ont négociés, signés et voulus pour garantir la paix civile.

C'est pour eux, qui nous le demandent, qu'il faut un "OUI" massif le 6 Novembre.

Pour la Paix.

Pour la Nouvelle-Calédonie réconciliée.

Pour l'image de la France, à nos propres yeux et à ceux du monde.

Vive la République !

Vive la France !